



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

**PRUS - PROJET DE RENOVATION URBAINE
ET SOCIALE - ORDONNANCEMENT, PILOTAGE
ET COORDINATION DE CHANTIER POUR LES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES
EXTERIEURS DU QUARTIER DU CLOU
BOUCHET ET DE LA TOUR CHABOT-
GAVACHERIE - ELECTION DES MEMBRES DU
JURY EN VUE DE LA CONSULTATION DE
MAITRISE D'OEUVRE**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 09 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés avant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

PRUS

**PRUS - PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE -
ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DE
CHANTIER POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES
EXTERIEURS DU QUARTIER DU CLOU BOUCHET ET DE LA TOUR
CHABOT-GAVACHERIE - ELECTION DES MEMBRES DU JURY EN
VUE DE LA CONSULTATION DE MAITRISE D'OEUVRE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travaux d'aménagement des espaces publics du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale, la ville de Niort a lancé deux marchés de maîtrise d'œuvre, un pour le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie, un pour le quartier du Clou Bouchet.

La mise en œuvre de ce programme important de travaux va se dérouler dans des délais relativement courts, entre début 2012 et mai 2014 afin de respecter les conditions de la convention.

Il s'agit donc, pour accompagner ces phases de travaux, de garantir le respect des plannings qui déterminent l'obtention des subventions mais aussi d'organiser et maîtriser l'impact des travaux pour les habitants. C'est pourquoi, la ville de Niort envisage de confier une mission d'Organisation, de Pilotage et de Coordination (OPC) des chantiers.

Il convient dès à présent de lancer la consultation, conformément à l'article 74 du code des marchés publics.

Le financement de la mission OPC chantier est inscrit dans le plan de financement des opérations concernées.

Par ailleurs, le Conseil municipal doit se prononcer sur la composition du jury.

En effet, conformément aux articles 24 et 74 du code des marchés publics, le Conseil municipal doit désigner les élus membres du jury chargé d'examiner les candidatures et les offres.

Le jury sera composé de la façon suivante :

- Le Président(e) : Madame le Maire ou son représentant qui devra être désigné par arrêté ;
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants désignés en son sein par le Conseil municipal.

En outre, seront invités aux réunions du jury avec voix consultative :

- 1/3 de personnes qualifiées présentant les mêmes qualifications professionnelles que celles exigées pour les candidats recherchés. Ces 3 personnes seront désignées par le président du jury et compléteront ce jury de 9 membres ;
- 1 représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ;
- le Trésorier Principal.

Après délibération de ce jury, le Conseil municipal sera appelé à approuver et à attribuer le marché.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre à intervenir ;
- Procéder à l'élection des membres du jury (collège des élus), 5 titulaires et 5 suppléants, par un vote à bulletin secret. Le vote préférentiel n'est pas admis.

Résultat du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 42

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins exprimés : 42

Elus titulaires	Elus suppléants
Gérard ZABATTA	Annick DEFAYE
Jacques TAPIN	Amaury BREUILLE
Delphine PAGE	Patrick DELAUNAY
Frank MICHEL	Nathalie SEGUIN
Alain BAUDIN	Rose-Marie NIETO

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER